

**Un quart de siècle de changements :  
les jeunes femmes au Canada dans les  
années 1970 et aujourd'hui**

Colin Lindsay

et

Marcia Almey

Statistique Canada

La recherche et la publication de la présente étude ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Les opinions exprimées sont celle des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada ou du gouvernement du Canada.

Décembre 2004

Condition féminine Canada se fait un devoir de veiller à ce que toutes les recherches menées grâce au Fonds de recherche en matière de politiques adhèrent à des principes méthodologiques, déontologiques et professionnels de haut niveau. Chaque rapport de recherche est examiné par des spécialistes du domaine visé à qui on demande, sous le couvert de l'anonymat, de formuler des commentaires sur les aspects suivants :

- l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité de l'information présentée;
- la mesure dans laquelle la méthodologie et les données recueillies appuient l'analyse et les recommandations;
- l'originalité du document par rapport au corpus existant sur le sujet et son utilité pour les organisations œuvrant pour la promotion de l'égalité, les groupes de défense des droits, les décisionnaires, les chercheuses ou chercheurs et d'autres publics cibles.

Condition féminine Canada remercie toutes les personnes qui participent à ce processus de révision par les pairs.

### **Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada**

Lindsay, Colin

Un quart de siècle de changements [ressource électronique] : les jeunes femmes au Canada dans les années 1970 et aujourd'hui

Publ. aussi en anglais sous le titre : A quarter century of change, young women in Canada in the 1970s and today.

Comprend des références bibliographiques.

Mode d'accès : Site web de Condition féminine Canada.

Publ. aussi en version imprimée.

ISBN 0-662-78583-5

No de cat. SW21-116/2004F-PDF

1. Jeunes femmes – Canada – Statistiques.
2. Jeunes femmes – Canada – Conditions sociales – Statistiques.
3. Femmes – Canada – Statistiques.
4. Femmes – Canada – Conditions sociales – Statistiques.

I. Almey, Marica.

II. Canada. Condition féminine Canada.

HQ1229.L55 2004

305.4'0971

C2004-980357-3

**Gestion de projet :** Jo Anne de Lepper, Condition féminine Canada

**Coordination de l'édition et de la traduction :** Cathy Hallssey, Condition féminine Canada

**Révision et mise en page :** PMF Editorial Services Inc. / PMF Services de rédaction inc.

**Traduction :** Lexi-Tech International

Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la :

Direction de la recherche

Condition féminine Canada

123, rue Slater, 10<sup>e</sup> étage

Ottawa (Ontario) K1P 1H9

Téléphone : (613) 995-7835

Télécopieur : (613) 957-3359

ATME : (613) 996-1322

## TABLE DES MATIÈRES

TABLEAUX ET FIGURES .....	ii
1. INTRODUCTION .....	1
2. L'UNITÉ FAMILIALE .....	3
Conditions de logement .....	3
Faibles taux de natalité .....	5
3. ÉDUCATION .....	7
Accroissement du nombre d'inscriptions aux études post-secondaires .....	7
Meilleur niveau d'instruction .....	8
4. EMPLOI .....	11
De plus en plus de jeunes femmes occupent un emploi .....	11
Les femmes qui sont chefs de familles monoparentales sont moins susceptibles d'avoir un emploi .....	14
Accès aux services de garderie .....	14
La majorité des femmes occupent encore des postes cloisonnés dans un « ghetto rose » .....	15
De plus en plus de femmes sont des travailleuses autonomes .....	16
Baisse du taux de chômage chez les femmes .....	17
Baisse du revenu des personnes âgées de 20 à 24 ans .....	17
Taux élevés de faible revenu .....	19
Encore responsables des travaux ménagers .....	20
5. MIEUX-ÊTRE .....	21
Moins de sommeil .....	21
Niveaux élevés de stress .....	21
Violence familiale .....	22
Baisse de l'incidence des maladies transmissibles sexuellement .....	23
6. DIVERSITÉ .....	24
Les expériences varient .....	24
7. CONCLUSION .....	27
NOTES EN FIN D'OUVRAGE .....	29

## TABLEAUX ET FIGURES

### Tableaux

1	Situation familiale des femmes âgées de 20 à 29 ans, 1976 .....	3
2	Situation matrimoniale des femmes âgées de 20 à 29 ans, 1976 et 2001 .....	4
3	Niveaux d'instruction des femmes âgées de 20 à 29 ans, 1976 et 2001 .....	9
4	Motif du travail à temps partiel, 1976 et 2001 .....	12
5	Pourcentage de mères âgées de 20 à 29 ans qui ont un emploi, selon l'âge de leur plus jeune enfant 1976 et 2001 .....	13
6	Pourcentage de mères âgées de 20 à 29 ans qui ont un emploi, selon la situation familiale et l'âge du plus jeune enfant, 1976 et 2001 .....	14

### Figures

1	Taux de natalité par âge, 1976 et 2000 .....	5
2	Pourcentage de femmes et d'hommes âgés de 20 à 29 ans possédant un diplôme universitaire, 1976 à 2001 .....	9
3	Pourcentage de femmes âgées de 20 à 29 ans ayant un emploi, 1976 et 2001 .....	11

## 1. INTRODUCTION

Le présent rapport dresse une image statistique de la vie des jeunes femmes en 1976 et en 2001. Au moyen d'une gamme de données, il compare la vie des jeunes femmes âgées de 20 à 29 ans sur une période de 25 ans en faisant ressortir le contraste entre le début et la fin de cette période. Comme il est possible que ces deux générations de jeunes femmes soient perçues comme des mères et des filles, les données décrivant leur vie pourraient donner un aperçu des défis auxquels les femmes ont été confrontées durant le dernier quart de siècle, période où la vie de toutes les Canadiennes a subi d'énormes changements. Néanmoins, ce sont sans doute les jeunes femmes qui ont eu à composer le plus directement avec les questions de changement et de continuité.

Le rapport fait appel à un certain nombre de séries de données afin de dresser une image statistique de la vie des jeunes femmes en 1976 et en 2001. Certaines de ces sources sont directement comparables et peuvent être utilisées sans hésitation. D'autres sources, par contre, ne sont pas continues ou peuvent comporter des concepts qui ne sont pas entièrement comparables. Lorsque les données requises n'étaient pas disponibles, nous avons fait appel aux sources utilisées au cours d'autres années.

Les données les plus utilisées dans cette étude sont tirées du Recensement du Canada et de l'Enquête sur la population active. Le Recensement, mené à bien tous les cinq ans, traite d'une variété de sujets de nature démographique, sociale et économique. En tant que tel, une grande partie des données recueillies d'une année à l'autre permettent de comparer la vie des Canadiennes et des Canadiens au fil des ans. Certaines séries de données importantes du Recensement ont pourtant été modifiées afin de mieux refléter les changements survenus dans la société. Par exemple, en 1976, aucune donnée n'a été recueillie concernant les conjoints de fait et ces derniers étaient comptés comme des « personnes mariées ». Cette situation a changé en 1981. De façon similaire, le recensement effectué en 2001 est le premier qui comporte des questions sur les partenaires de même sexe.

L'Enquête sur la population active a produit des données cohérentes sur le plan historique de 1976 jusqu'à maintenant. Certaines définitions ont cependant été modifiées, alors que d'autres ont été révisées afin de mieux refléter les changements subis par la société canadienne. Durant cette période, la définition du travail à temps partiel a été révisée et les catégories professionnelles ont été modifiées conformément aux changements survenus sur le marché du travail.

Dans d'autres cas, aucune donnée n'était disponible pour la première période traitée dans le présent rapport. Le Recensement de 1976 était assez court et ne comprenait aucune question d'ordre socioculturel. Par conséquent, les données comprises dans le présent document sur la population immigrante et autochtone sont tirées du Recensement de 1981. De même, les données concernant les minorités visibles n'étaient pas recueillies avant le Recensement de 1986.

En outre, les données sur les Autochtones provenant du Recensement de 1996 ne sont pas directement comparables avec celles de 1981. Cette année-là, les données visant la population autochtone ont été tirées à partir d'une question interrogeant la population sur ses origines ethno-culturelles. Les données sur les Autochtones du Recensement de 1996 sont tirées quant à elles d'une question sur l'identité posée initialement en 1991. Ces données se rapportent aux personnes qui ont indiqué qu'elles faisaient partie d'un groupe autochtone.

Certaines séries de données ne débutent qu'au milieu des années 1980. C'est notamment le cas des données sur les prêts étudiants et sur le fardeau de la dette le jour de la graduation. De façon similaire, les données au sujet de l'emploi du temps et de la répartition du travail non rémunéré n'ont pas été recueillies avant 1986.

## 2. L'UNITÉ FAMILIALE

### Conditions de logement

Jusqu'à une époque aussi récente qu'au milieu des années 1970, le modèle familial des jeunes femmes revêtait encore un aspect des plus traditionnels. En 1976 par exemple, la majorité des femmes âgées entre 20 et 24 ans vivaient avec un conjoint. En fait, presque toutes ces jeunes femmes étaient mariées, tandis que vingt-cinq ans plus tard, un peu plus de la moitié des jeunes femmes de ce groupe d'âge vivaient encore chez leurs parents. En 2001, 50 % de toutes les femmes âgées entre 20 et 24 ans vivaient encore à la maison, une hausse par rapport au taux de 28 % enregistré en 1976. Fait contrastant, la proportion de ces jeunes femmes qui sont mariées ou en union de fait a chuté de 51 % à 26 % au cours de la même période.

**Tableau 1 : Situation familiale des femmes âgées de 20 à 29 ans, 1976**

	Femmes - Groupes d'âge		
	20-24	Total du groupe d'âge 25-29 20-29	
	%		
Épouse <sup>1</sup>	51,4	77,4	63,9
Mère célibataire	2,6	4,8	3,7
Enfant vivant à la maison	27,6	5,7	17,1
Vivant avec une famille élargie	3,7	2,0	2,9
<b>Total vivant avec la famille</b>	<b>85,3</b>	<b>89,9</b>	<b>87,5</b>
Vivant avec des personnes non apparentées	8,8	4,4	6,7
Vivant seule	5,8	5,6	5,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Nota :

<sup>1</sup> Comprend les conjoints de fait

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1976

La proportion de ces jeunes femmes qui sont mariées a chuté de façon dramatique; le nombre de femmes vivant en union de fait est supérieur au nombre de femmes mariées dans ce groupe d'âge. En 2001, à peine 9 % de l'ensemble des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées, soit environ le tiers du taux de 36 % enregistré en 1976. Par contraste, en 2001, 16 % des femmes de ce groupe d'âge vivaient en union de fait. La part des jeunes femmes vivant en union de fait a également augmenté au cours des dernières décennies, grim pant de 10 % depuis 1981.<sup>1</sup>

**Tableau 2 : Situation matrimoniale des femmes âgées de 20 à 29 ans, 1976 et 2001**

	Femmes - Groupes d'âge					
	1976			2001		
	Total par groupe d'âge			Total par groupe d'âge		
	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29
	%					
Célibataire (jamais mariée)	45.2	16.2	31.3	72.9	38.4	55.7
Mariée <sup>1</sup>	51.9	77.7	64.3	26.0	57.9	41.9
Séparée	2.0	3.3	2.6	0.7	2.2	1.4
Divorcée	0.7	2.4	1.5	0.3	1.4	0.9
Veuve	0.1	0.4	0.3	0	0.2	0.1
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

Nota :

<sup>1</sup> Comprend les conjointes de fait

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada

La tendance est similaire parmi les femmes âgées de 25 à 29 ans, bien qu'elle ne soit pas aussi prononcée que chez leurs consoeurs plus jeunes. En fait, la majorité des femmes de ce groupe d'âge vivent avec un conjoint. En 2001, 57 % des femmes de ce groupe d'âge vivaient avec un mari ou un conjoint de fait, une baisse comparativement au taux de 77 % enregistré en 1976.

De même, la plupart des femmes âgées de 25 à 29 ans et vivant avec un conjoint sont légalement mariées. Au même moment, les femmes de ce groupe d'âge sont maintenant beaucoup plus nombreuses à vivre en union de fait. En 2001, 36 % d'entre elles étaient mariées, comparativement à 66 % en 1976. Fait contrastant, quelque 29 % de ces femmes vivent actuellement en union de fait, une hausse par rapport au taux de 8 % enregistré en 1981.

Comme leurs consoeurs plus jeunes, les femmes de 25 à 29 ans vivant à la maison ont vu leur nombre augmenter. En 2001, 16 % des femmes âgées de 25 à 29 ans vivaient encore à la maison avec leurs parents comparativement à 6 % en 1976.

Bien qu'aucune donnée précise n'explique pourquoi les jeunes femmes sont si nombreuses à vivre avec leurs parents, la raison n'expliquerait qu'une partie du phénomène. Comme il a été mentionné précédemment, 50 % des jeunes femmes âgées entre 20 et 24 ans en 2001 vivaient dans la maison de leurs parents; seulement 29 % d'entre elles étaient inscrites à un programme d'enseignement quelconque.

Par contre, la proportion de jeunes femmes élevant leurs propres enfants a légèrement augmenté. Quelque 4 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient des mères monoparentales en 2001, comparativement à 3 % en 1976. Par ailleurs, les mères monoparentales représentaient 8 % de l'ensemble des femmes de 25 à 29 ans, comparativement à 5 % en 1976.

Fait intéressant, en dépit du stéréotype séduisant véhiculé par des émissions du genre de « Sexe à New York » (« Sex and the City »), le nombre de jeunes Canadiennes vivant seules

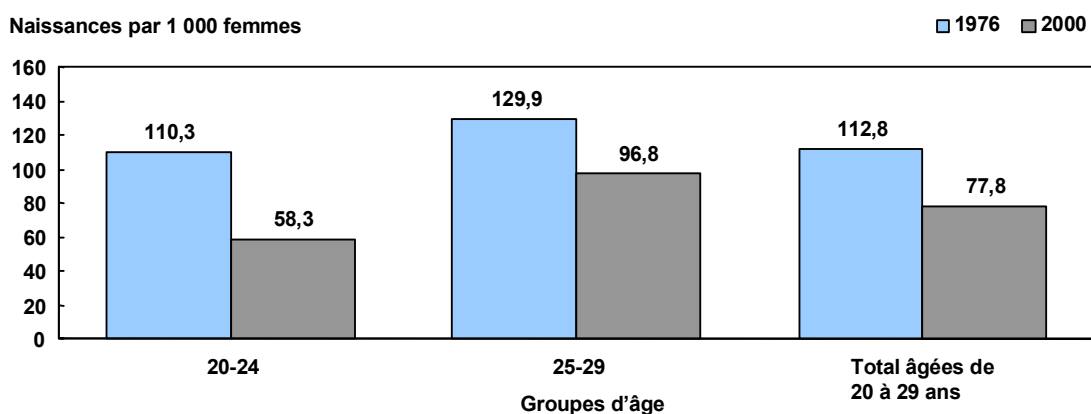


est relativement bas. En 2001, seulement 9 % des femmes âgées de 25 à 29 ans, et 6 % de celles âgées de 20 et 24 ans, vivaient seules, des chiffres qui n'ont pas changé de façon appréciable au cours des dernières décennies.

### Faibles taux de natalité

Le changement des conditions de logement familial a été accompagné d'un déclin marqué du taux de natalité chez les jeunes Canadiennes, spécialement celles âgées de 20 à 24 ans. En 2000, par exemple, il y a eu 58 naissances par millier de femmes de ce groupe d'âge, une baisse par rapport à la centaine enregistrée en 1976.

**Figure 1 : Taux de natalité selon l'âge, 1976 et 2000**



Source : Statistique Canada, n<sup>os</sup> de catalogue 82-553-XPB et 84F0210XPB

On retrouve une tendance similaire chez les femmes âgées de 25 à 29 ans, bien qu'elles affichent encore le taux de natalité le plus élevé des Canadiennes de tous les groupes d'âge quinquennaux. En 2000, le taux de natalité s'élevait à 97 enfants par millier de femmes de 25 à 29 ans. Mentionnons toutefois qu'il s'agit d'une baisse par rapport aux 130 naissances enregistrées en 1976. Par contraste, les taux de natalité des femmes de moins de 20 ans ont chuté au cours des dernières décennies. De même, les taux de natalité des femmes dans la trentaine ont considérablement augmenté, car les femmes retardent la naissance d'un enfant pendant qu'elles achèvent leurs études et débutent une carrière.

Ces tendances reflètent le fait que les femmes de ce groupe d'âge soient de moins en moins enclines à donner naissance. En 1976 par exemple, 62 % des femmes âgées de 25 à 29 ans avaient au moins un enfant. En 1996 cependant, ce chiffre avait baissé à 44 %. Durant la même période, la proportion de femmes de 20 à 24 ans ayant des enfants est passée de 30 % en 1976 à 16 % vingt ans plus tard.

Il est ironique de constater que les jeunes mères actuelles ont presque autant d'enfants que leurs consoeurs en avaient deux décennies plus tôt. Par exemple, la proportion de mères âgées de 20 à 24 ans ayant plus d'un enfant en 1996 (38 %) est sensiblement égale à celle

de 1976. De plus, la part de femmes de ce groupe d'âge ayant au moins quatre enfants, qui est d'à peine 3 %, représente en fait plus du double du taux enregistré en 1976.

Par ailleurs, la proportion de mères de 25 à 29 ans ayant plus d'un enfant a quelque peu chuté depuis le milieu des années 1970. Malgré tout, en 1996, plus de la moitié des mères de ce groupe d'âge avaient plus d'un enfant (53 %), comparativement à 62 % en 1976.

### 3. ÉDUCATION

#### Accroissement du nombre d'inscriptions aux études post-secondaires

Les jeunes femmes inscrites à un programme d'enseignement quelconque sont de plus en plus nombreuses, surtout celles âgées de 20 à 24 ans; il s'agit possiblement du changement le plus important de leur situation au cours du dernier quart de siècle. Durant l'année universitaire 1998-1999, 29 % de toutes les femmes de 20 à 24 ans fréquentaient l'université ou le collège communautaire à temps plein ou à temps partiel, soit près du double du pourcentage obtenu en 1983-1984,<sup>2</sup> alors que seulement 15 % d'entre elles étaient inscrites à un programme d'enseignement postsecondaire.

Les femmes âgées de 25 à 29 ans inscrites à un établissement d'enseignement postsecondaire quelconque ont vu leur part augmenter, mais elles sont moins susceptibles d'aller à l'école que leurs consœurs plus jeunes. En 1998-1999, quelque 6 % des femmes âgées de 25 à 29 ans fréquentaient le collège ou l'université à temps plein ou à temps partiel; notons cependant qu'il s'agit d'une hausse par rapport au taux de 4 % enregistré au début des années 1980.

Les universitaires comptent pour une grande partie de l'augmentation du nombre de jeunes femmes inscrites à un établissement postsecondaire au cours des dernières décennies. En fait, elles comptaient pour près de 70 % de l'augmentation de la proportion de femmes de 20 à 24 ans inscrites à un programme postsecondaire depuis le début des années 1980. Dans l'ensemble, en 1998-1999, quelque 20 % de toutes les femmes de ce groupe d'âge fréquentaient l'université, une hausse par rapport au taux de 7 % enregistré en 1976-1977.

Pendant ce temps, la part de jeunes femmes fréquentant un collège communautaire a doublé au cours des 15 dernières années. Quelque 9 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient inscrites à un programme de collège communautaire en 1998-1999, une augmentation par rapport au taux de 5 % obtenu en 1983-1984. En tout, les femmes de 20 à 24 ans inscrites à un collège communautaire composent à peine plus de 30 % de l'ensemble des étudiantes postsecondaires de ce groupe d'âge, chiffre très légèrement supérieur à celui du début des années 1980.

Les étudiants à temps plein représentent près de l'ensemble de l'augmentation de l'inscription des jeunes femmes adultes aux études postsecondaires. Parmi les femmes âgées de 20 à 24 ans, les étudiantes à temps plein composaient 94 % de l'augmentation de l'inscription aux études postsecondaires. Par conséquent, les étudiantes à temps plein âgées de 20 à 24 ans représentaient 90 % de toutes les femmes de ce groupe d'âge inscrites à un programme postsecondaire, chiffre légèrement supérieur au taux de 86 % enregistré au début des années 1980.

Les femmes âgées de 25 à 29 ans sont un peu plus susceptibles de fréquenter l'école à temps partiel que les femmes plus jeunes. En 1998-1999, 27 % des étudiantes de 25 à 29 ans inscrites à une université ou à un collège communautaire fréquentaient l'établissement à

temps partiel, comparativement à seulement 10 % de leurs consoeurs âgées de 20 à 24 ans. Toutefois, le nombre de femmes âgées de 25 à 29 ans fréquentant un établissement d'enseignement à temps partiel a en fait chuté de plusieurs milliers de personnes depuis le milieu des années 1980, alors que le nombre d'étudiantes à temps plein a connu une hausse subite.

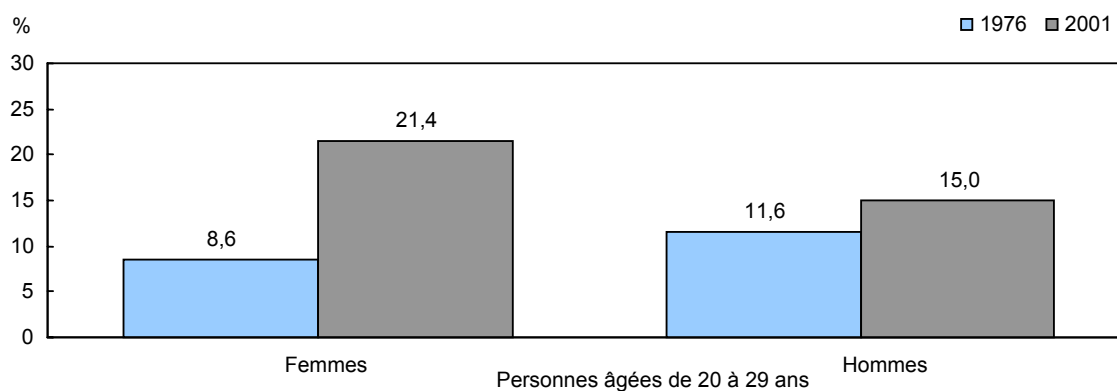
En outre, l'augmentation massive du nombre de jeunes femmes inscrites à l'université s'est manifestée à tous les niveaux. Le nombre total de femmes de 20 à 29 ans étudiant à la maîtrise ou au doctorat en 1998-1999 était trois fois supérieur à celui enregistré en 1976-1977. Mentionnons toutefois que la grande majorité des jeunes femmes étudient au baccalauréat. En 1998-1999, 90 % de toutes les étudiantes universitaires âgées de 20 à 29 ans étaient inscrites à un programme de baccalauréat, une légère baisse par rapport au taux de 92 % obtenu il y a deux décennies.

Les augmentations sensibles de la proportion de jeunes femmes fréquentant l'université n'ont cependant pas été accompagnées d'un changement notable concernant les domaines d'étude que ces femmes choisissent. En effet, la répartition des jeunes étudiantes universitaires est remarquablement similaire à celle de leurs mères vingt ans plus tôt. Par exemple, en 1998-1999, 72 % de l'ensemble des étudiantes universitaires âgées de 20 à 29 ans étaient inscrites en sciences sociales, en sciences humaines, en éducation ou aux beaux-arts, une légère baisse par rapport au taux de 76 % enregistré en 1976-1977. Pendant ce temps, les jeunes étudiantes inscrites à un programme en génie, en science appliquée, en mathématiques, en science physique, en agronomie ou en sciences biologiques ont vu leur part augmenter de 14 % à 19 %.

### **Meilleurs niveaux d'instruction**

Il n'est pas surprenant de constater qu'en raison des augmentations à long terme des taux d'inscription aux études postsecondaires, les jeunes femmes d'aujourd'hui ont atteint des niveaux d'instruction considérablement plus élevés que leurs consoeurs vingt ans plus tôt. Par exemple, en 2001, 21 % de toutes les femmes âgées de 20 à 29 ans possédaient un diplôme universitaire, soit plus du double du taux de 9 % enregistré en 1976 dans le même groupe d'âge.

**Figure 2 : Pourcentage de femmes et d'hommes âgés de 20 à 29 ans possédant un diplôme universitaire, 1976-2001**



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada

En effet, les jeunes femmes d'aujourd'hui ont un degré d'instruction plus poussé que leurs homologues masculins. En 2001, 21 % des femmes âgées de 20 à 29 ans avaient un diplôme universitaire, comparativement à 15 % de leurs homologues masculins. Par contraste, en 1976, les femmes de ce groupe d'âge (9 %) avaient moins de chances d'obtenir un diplôme universitaire que les hommes (12 %).

**Tableau 3 : Niveaux d'instruction des femmes âgées de 20 à 29 ans, 1976 et 2001**

	Femmes - Groupes d'âge					
	1976			2001		
	20-24	Total par groupe d'âge 25-29 20-29		20-24	Total par groupe d'âge 25-29 20-29	
	%					
<b>Meilleur niveau d'instruction</b>						
Moins que le secondaire 3	6.2	10.9	8.4	1.6	2.0	1.8
Du secondaire 3 au CEGEP	49.1	44.9	47.1	25.8	22.0	23.9
Études postsecondaires	37.9	33.6	35.9	58.8	47.0	52.9
Diplôme universitaire	6.8	10.5	8.6	13.8	29.0	21.4
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada

Malheureusement, cette tendance signifie également que les jeunes femmes sont désormais plus nombreuses à contracter une dette accumulée par suite de prêts étudiants. La plupart des renseignements à l'appui de ce phénomène ne sont pas de nature scientifique, quoique les résultats d'une enquête de Statistique Canada<sup>3</sup> aient démontré que les femmes diplômées d'un collège ou d'une université en 1995 devaient en moyenne près de 13 000 \$ aux programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants ou à d'autres sources de revenus,

somme représentant plus du double de la dette moyenne des diplômées de 1982, en tenant compte de l'inflation. De même, la dette des diplômées de 1995 est supérieure de 500 \$ à 1 000 \$ à celle de leurs homologues de sexe masculin, selon le niveau d'instruction. Fait non surprenant, la proportion de diplômés éprouvant des difficultés à rembourser leurs prêts étudiants a aussi augmenté; les diplômées en particulier ont énormément de difficulté à rembourser les prêts. En 1997, par exemple, quelque 20 % des étudiantes universitaires ayant obtenu un baccalauréat en 1995 éprouvaient des difficultés à rembourser leurs prêts, comparativement à 15 % de leurs homologues de sexe masculin.

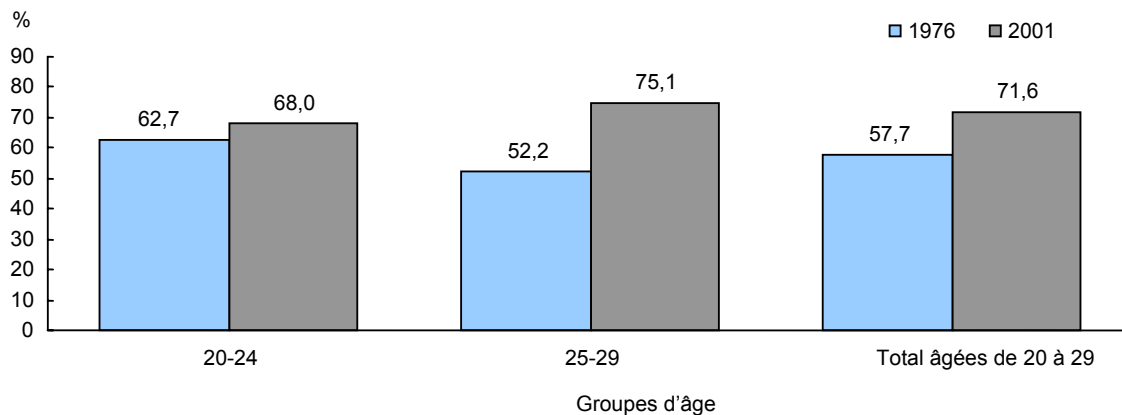
Cette situation soulève un argument intéressant, à savoir si la majorité des Canadiennes et des Canadiens seraient disposés à contracter une dette au début de leur vie afin d'obtenir une meilleure scolarité. La réponse est probablement affirmative. Néanmoins, les niveaux d'endettement accrus des jeunes, spécialement des jeunes femmes, pourraient très bien influencer sur leur décision de suivre ou non une formation postsecondaire, ainsi que sur d'autres décisions clés concernant leur avenir.

## 4. EMPLOI

### De plus en plus de jeunes femmes occupent un emploi

Il est incontestable que la croissance spectaculaire de la proportion de femmes faisant partie de la main-d'oeuvre rémunérée constitue une importante tendance sociale observée au cours des dernières décennies au Canada. En 2001, 56 % de toutes les femmes de 15 ans ou plus occupaient un emploi, contre seulement 42 % en 1976. Il convient de mentionner que les femmes âgées de 20 à 29 ans représentent une grande partie de cette tendance à la hausse. En fait, en 2001, 71 % des femmes de ce groupe d'âge faisaient partie de la main-d'oeuvre rémunérée, comparativement à 58 % en 1976.

**Figure 3 : Pourcentage de femmes âgées de 20 à 29 ans ayant un emploi, 1976 et 2001**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

L'augmentation globale de la proportion de femmes âgées de 20 à 29 ans faisant partie de la main-d'oeuvre rémunérée au cours du dernier quart de siècle dissimule certains changements importants survenus au sein de ce groupe. En particulier, les femmes âgées de 25 à 29 ans faisant partie de la population active ont vu leur nombre augmenter de façon importante, tandis que la proportion de femmes de 20 à 24 ans occupant un emploi rémunéré n'a subi qu'une légère augmentation. En 2001, les trois quarts (75 %) des femmes âgées de 25 à 29 ans faisaient partie de la population active, comparativement à la moitié (52 %) d'entre elles en 1976. Fait contrastant, la part des femmes âgées de 20 à 24 ans occupant un emploi est passée de 63 % à 68 % durant la même période.

Alors que la proportion globale de femmes âgées de 20 à 24 ans et ayant un emploi a augmenté, la proportion de femmes de ce groupe d'âge travaillant à temps plein a en fait considérablement chuté. Effectivement, en 2001, 45 % des femmes de ce groupe d'âge travaillaient à temps plein, une baisse par rapport au taux de 55 % enregistré chez leurs homologues en 1976. À l'opposé, la proportion de femmes de ce groupe d'âge travaillant à

temps partiel s'est accrue rapidement. En 2001, près d'une femme sur quatre âgée de 20 à 24 ans travaillait à temps partiel, contre seulement 7 % en 1976.

Les femmes de 20 à 24 ans fréquentant un établissement d'enseignement représentaient la majeure partie de l'augmentation de la part de femmes de ce groupe d'âge travaillant à temps partiel. En fait, celles qui travaillent à temps partiel parce qu'elles étudient forment 72 % de l'augmentation de la proportion de femmes de 20 à 24 ans travaillant à temps partiel entre 1976 et 2001. En tout, en 2001, plus de la moitié (57 %) des femmes de ce groupe d'âge travaillaient à temps partiel parce qu'elles allaient à l'école.

**Tableau 4 : Motif du travail à temps partiel, 1976 et 2001<sup>1</sup>**

	1976			2001		
	Femmes - Groupes d'âge					
	Total par groupe d'âge			Total par groupe d'âge		
	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29
	%					
Maladie de l'enquêtée ou de l'enquêté	0.7	0.8	0.7	0.6	1.6	1.0
Responsabilités personnelles ou familiales <sup>2</sup>	11.9	25.0	18.7	6.4	31.6	15.9
Fréquentation scolaire	29.1	3.4	15.9	57.3	16.6	41.9
Préférence personnelle	25.1	41.4	33.5	6.8	13.7	9.4
Autre travail bénévole	11.0	13.8	12.4	1.1	2.7	1.7
Autres <sup>1</sup>	22.1	15.6	18.7	27.7	33.8	30.0
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>
<b>Total d'employées à temps plein (cent de milliers)</b>	<b>82.4</b>	<b>88.1</b>	<b>170.4</b>	<b>238.8</b>	<b>145.7</b>	<b>384.6</b>
Pourcentage d'employées à temps partiel <sup>4</sup>	11.8	16.8	14.0	34.6	18.9	26.3

Remarques :

<sup>1</sup> En 1976, une employée était considérée à temps partiel si elle travaillait moins de 30 heures par semaine.

En 2001, ce terme se rapportait à toute personne dont l'emploi principal comportait moins de 30 heures.

<sup>2</sup> Y compris les soins prodigués à ses propres enfants,

<sup>3</sup> Y compris les conjonctures économiques et l'incapacité de trouver du travail,

<sup>4</sup> Exprimé sous forme de pourcentage du nombre total d'employées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

À l'opposé de leurs consœurs âgées de 20 à 24 ans, les emplois à temps plein représentent une grande partie de l'augmentation de la part d'emploi des femmes de 25 à 29 ans. En 2001, 61 % des femmes de ce groupe d'âge travaillaient à temps plein, contre seulement 43 % en 1976. La proportion de femmes de ce groupe d'âge travaillant à temps partiel a également augmenté durant cette période, passant de 8 % à 14 %.

La croissance du taux d'emploi des mères de 25 à 29 ans a entraîné l'augmentation de la participation des femmes de ce groupe d'âge à la population active au cours du dernier quart de siècle. En 2001, 63 % des femmes de ce groupe d'âge ayant des enfants de moins de 16 ans vivant à la maison faisaient partie de la population active, une hausse par rapport au taux de 36 % enregistré en 1976. À l'opposé, la proportion de femmes de ce groupe d'âge n'ayant pas d'enfants et faisant partie de la population active a grimpé de 79 % en 1976 à 86 % en 2001.



Les niveaux d'emploi des femmes de 25 à 29 ans ayant de jeunes enfants ont connu des augmentations massives. En fait, les femmes de ce groupe d'âge ayant des enfants de moins de trois ans en 2001 avaient deux fois plus de chances d'avoir un emploi que leurs consœurs deux décennies plus tôt. En 2001, 62 % des femmes âgées de 25 à 29 ans ayant des enfants de moins de trois ans faisaient partie de la main-d'oeuvre rémunérée, comparativement à seulement 29 % en 1976. De façon similaire, 64 % des femmes de ce groupe d'âge dont le plus jeune enfant était âgé de trois à cinq ans occupaient un emploi dont elles tiraient un salaire ou un profit en 2001, une hausse par rapport au taux de 40 % obtenu en 1976.

**Tableau 5 : Pourcentage de mères âgées de 20 à 29 ans qui ont un emploi, selon l'âge de leur plus jeune enfant, 1976 et 2001**

	1976			2001		
	<b>Femmes - Groupes d'âge</b>					
	Total par groupe d'âge			Total par groupe d'âge		
	20-24	25-29	20-29	20-24	25-29	20-29
	%					
<b>Âge du plus jeune enfant</b>						
Moins de 3 ans	26,9	29,3	28,4	41,6	61,6	55,6
De 3 à 5 ans	41,4	39,9	40,2	51,1	64,0	61,3
Total d'enfants âgés de moins de 6 ans	29,7	32,9	31,8	43,5	62,3	57,1
De 6 à 15 ans	46,6	54,4	53,9	60,3	70,7	69,7
Total d'enfants âgés de moins de 16 ans	30,0	35,6	33,8	44,2	63,4	58,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

La proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans faisant partie de la main-d'oeuvre rémunérée a également augmenté, mais pas de façon aussi spectaculaire que leurs consœurs plus âgées. En 2001, 44 % des femmes âgées de 20 à 24 ans ayant au moins un enfant à la maison exerçaient un emploi, contre seulement 30 % en 1976. Comme dans le cas des femmes de 25 à 29 ans, le pourcentage de mères de 20 à 24 ans occupant un emploi tend à grimper en fonction du vieillissement des enfants. Encore, en 2001, 42 % des femmes de ce groupe d'âge qui avaient des enfants de moins de trois ans occupaient un emploi, comparativement à 27 % en 1976.

## Les femmes qui sont chefs de familles monoparentales sont moins susceptibles d'avoir un emploi

**Tableau 6 : Pourcentage de mères âgées de 20 à 29 ans qui ont un emploi, selon leur situation familiale et l'âge de leur plus jeune enfant, 1976 et 2001**

	1976		2001	
	Conjointes Mères	Mères monoparentales	Conjointes Mères	Mères monoparentales
	%			
<b>Âge du plus jeune enfant</b>				
Moins de 3 ans	28,3	30,4	57,6	41,7
De 3 à 5 ans	39,7	44,7	63,8	54,6
Total d'enfants de moins de 6 ans	31,4	38,2	59,1	47,3
De 6 à 15 ans	53,8	54,4	72,4	65,4
Total d'enfants de moins de 16 ans	33,3	41,6	60,1	51,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Comme dans la population en général, les femmes monoparentales dans la vingtaine ont moins de chances d'avoir un emploi que les mères de familles biparentales du même âge. Quelque 39 % des mères monoparentales âgées de 20 à 24 ans avaient un emploi en 2001, comparativement à 46 % des mères de familles biparentales. Cette situation constitue un renversement important par rapport aux années 1970, alors que les femmes chefs de familles monoparentales de ce groupe d'âge étaient en fait un peu plus susceptibles d'avoir un emploi que les mères ayant un conjoint.

On retrouve une tendance similaire chez les femmes âgées de 25 à 29 ans avec des enfants. En 2001, 58 % des femmes chefs de familles monoparentales de ce groupe d'âge assumaient un emploi, comparativement à 64 % des mères de ce groupe d'âge ayant un conjoint. Il s'agit là d'un changement considérable en comparaison des années 1970, alors que les mères monoparentales de cette catégorie avaient beaucoup plus de chances d'avoir un emploi que les mères de la même catégorie ayant un conjoint. En 1976, 48 % des femmes chefs de familles monoparentales de ce groupe d'âge exerçaient un emploi, contre seulement 35 % des mères mariées ou vivant en union libre.

### Accès aux services de garderie

Les jeunes mères d'aujourd'hui ont un accès beaucoup plus aisé aux services de garderie que leurs consoeurs du milieu des années 1970, alors que les services de garderie « officiels » n'en étaient qu'à leurs premiers balbutiements. En 1976, par exemple, moins de 80 000 places en services de garderie réglementés étaient offertes aux familles, et ce, à l'échelle du pays. En 1998, ce chiffre avait atteint près de 470 000 places, soit six fois plus qu'au milieu des années 1970.

En dépit de la croissance à long terme du nombre de places en services de garderie réglementés, les places disponibles actuellement ne répondent toujours que partiellement aux besoins éventuels des familles canadiennes en matière de garde d'enfants. En 1996, à peine plus de 300 000 places en garderie étaient offertes aux enfants d'âge préscolaire au Canada. Or, la même année, il y avait 900 000 familles comptant au moins un enfant d'âge préscolaire et au moins un parent ayant un emploi.

### **La majorité des femmes occupent encore des postes cloisonnés dans un « ghetto rose »**

Bien que les jeunes femmes d'aujourd'hui semblent disposer de plus d'options d'emploi que leurs mères il y a vingt-cinq ans, la majorité des travailleuses âgées de 20 à 29 ans occupent toujours des postes concentrés dans des secteurs traditionnellement féminins. En 2001, par exemple, 75 % de toutes les travailleuses âgées de 20 à 29 ans assumaient des emplois dans les secteurs de la vente, des services, de bureau, d'enseignantes, d'infirmières et d'autres emplois connexes. Ce pourcentage est inférieur à celui de leurs consœurs du milieu des années 1970, alors que 78 % des travailleuses de ce groupe d'âge travaillaient dans ces domaines; toutefois, la baisse est probablement largement inférieure à ce qu'on pourrait s'attendre après quelque 25 années de révolution en matière d'équité en emploi.

Simultanément, les jeunes femmes sont désormais plus nombreuses que leurs mères des années 1970 à occuper des postes de gestion ou des professions libérales sans lien avec l'enseignement ou les soins infirmiers. En 2001, 14 % de la main-d'oeuvre féminine âgée de 20 à 29 ans occupait un emploi professionnel dans un domaine autre que l'enseignement ou les soins infirmiers, contre 10 % en 1982.

De façon similaire, 4 % des salariées âgées de 20 à 29 ans en 2001 assumaient des postes de gestion, une hausse par rapport au taux de 2 % enregistré 20 ans plus tôt. Les filles d'aujourd'hui, à l'instar des mères d'il y a un quart de siècle, sont très peu nombreuses à occuper des postes de gestion de niveau supérieur durant leur vingtaine.

Il n'est pas étonnant de constater que les femmes âgées de 25 à 29 ans, ayant eu plus de temps pour s'établir que leurs consœurs âgées de 20 à 24 ans, ont plus de chances que ces dernières de s'être libérées des secteurs d'emplois à prédominance féminine, aussi désignés sous le vocable de « ghetto rose ». En effet, 80 % des travailleuses âgées de 20 à 24 ans ont un emploi dans des secteurs traditionnellement féminins, comparativement à 70 % des femmes âgées de 25 à 29 ans.

En outre, la part des femmes de 20 à 24 ans occupant des postes traditionnellement féminins est demeurée pratiquement inchangée au cours des 20 dernières années. Cette situation est attribuable au fait qu'un grand nombre de ces jeunes femmes travaillent à temps partiel dans le domaine des ventes et du service afin de subvenir à leurs besoins pendant qu'elles poursuivent leurs études.

## **De plus en plus de femmes sont des travailleuses autonomes**

Les jeunes femmes d'aujourd'hui sont quelque peu plus susceptibles que leurs mères à travailler de façon autonome, mais compte tenu de l'augmentation massive du travail indépendant perçue au cours des dernières années, il est surprenant de constater le caractère négligeable de la différence réelle. En 2001, 75 000 femmes âgées de 25 à 29 ans travaillaient à leur propre compte, soit 5 % de la main-d'oeuvre totale de ce groupe de travail, contre seulement 4 % en 1976.

Comme dans le cas de leurs mères, la majorité des jeunes travailleuses autonomes d'aujourd'hui travaillent seules, sont sans personnalité morale et offrent des services de garde en milieu familial ou des services de nettoyage à domicile. En fait, en 2001, plus de 70 % des travailleuses autonomes âgées de 25 à 29 ans étaient sans personnalité morale et sans personnel, taux légèrement inférieur à celui de 1976 (75 %).

Dans le groupe d'âge de 20 à 29 ans, les femmes dans la fin de la vingtaine sont plus susceptibles que leurs consœurs plus jeunes à travailler de façon indépendante. En 2001, 7 % de toutes les femmes de 25 à 29 ans ayant un emploi travaillaient à leur propre compte, comparativement à seulement 3 % des femmes âgées de 20 à 24 ans. De même, les femmes de 25 à 29 ans d'aujourd'hui (7 %) sont largement plus susceptibles de travailler à leur compte que leurs consœurs il y a un quart de siècle (4 %). À l'opposé, la probabilité d'emploi indépendant des femmes âgées de 20 à 24 ans est demeurée pratiquement inchangée.

Les domaines d'emploi des jeunes travailleuses autonomes ont également subi des changements qui reflètent les améliorations apportées au niveau d'instruction général de ces dernières. En 2001, par exemple, 6 % des travailleuses indépendantes âgées de 20 à 29 ans oeuvraient dans le secteur opérationnel ou financier, soit plus du double qu'en 1987. De façon similaire, la part de travailleuses indépendantes dans ce groupe d'âge oeuvrant dans les secteurs des loisirs, de la culture ou des arts s'est accrue, passant de 10 % en 1987 à 13 % en 2001.

Les jeunes travailleuses autonomes continuent en grande partie à offrir des services de garde d'enfants ou de soutien à domicile ou d'autres services personnels. En 2001, 32 % des travailleuses indépendantes de ce groupe d'âge étaient classées en tant que travailleuses en soins aux enfants, aides de soutien à domicile, coiffeuses ou nettoyeuses. Il s'agit d'une baisse par rapport au taux de 40 % enregistré en 1987.

Par ailleurs, les jeunes femmes travaillant comme travailleuses familiales non rémunérées sont moins nombreuses que leurs mères. En fait, en 2001, moins d'un dixième de 1 % de toutes les femmes salariées et âgées de 20 à 29 ans étaient catégorisées comme travailleuses familiales non rémunérées, tandis qu'en 1976, c'était le cas d'environ 1 % de la main-d'oeuvre féminine de ce groupe d'âge. C'est surtout vrai pour les salariées âgées de 20 à 29 ans, qui ont vu leur proportion de travailleuses familiales non rémunérées passer de 2 % en 1976 à presque zéro aujourd'hui.

### **Baisse du taux de chômage féminin**

Les jeunes femmes d'aujourd'hui sont un peu plus susceptibles d'avoir un emploi que leurs consœurs il y a un quart de siècle. En 2001, 7,5 % de la main-d'oeuvre féminine de 20 à 29 ans était officiellement classée comme sans emploi, comparativement à 8,9 % en 1976.

De même, les jeunes femmes actuellement dépourvues d'emploi le sont en moyenne moins longtemps que les femmes du même groupe d'âge au milieu des années 1970. En 2001, les femmes au chômage âgées de 20 à 29 ans restaient sans emploi durant une période moyenne légèrement supérieure à onze semaines, comparativement à près de 14 semaines par période de chômage en 1976. En fait, la moitié des femmes de 20 à 29 ans au chômage en 2001 restaient généralement sans emploi durant moins d'un mois, contre 37 % d'entre elles en 1976.

Il convient toutefois de mentionner que les femmes actuellement âgées de 20 à 29 ans sont beaucoup plus susceptibles de connaître de longues périodes de chômage que leurs consœurs du milieu des années 1970. Quelque 5 % des femmes de ce groupe d'âge au chômage en 2001 demeuraient sans emploi durant au moins un an, soit le double du taux obtenu en 1976. Il est possible que les jeunes femmes chômant durant de longues périodes au milieu des années 1970 étaient plus susceptibles de quitter le marché du travail que leurs consœurs d'aujourd'hui.

À l'heure actuelle, les femmes âgées de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans affichent des taux de chômage globaux généralement inférieurs à ceux de leurs consœurs 25 ans plus tôt. Les femmes âgées de 20 à 24 ans sont quelque peu plus susceptibles d'être au chômage que les femmes de 25 à 29 ans. En 2001, 8,4 % de la main-d'oeuvre féminine âgée de 20 à 24 ans était au chômage, comparativement à 6,6 % chez les 25 à 29 ans. Toutefois, lorsqu'elles sont sans emploi, les femmes âgées de 20 à 24 ans tendent à rester sans emploi moins longtemps que celles âgées de 25 à 29 ans.

### **Baisses de revenu des femmes âgées de 20 à 24 ans**

L'augmentation massive du nombre de jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans aux études a entraîné une baisse substantielle du revenu moyen du groupe général au cours des deux dernières décennies; il s'agit là d'un autre aspect du changement des caractéristiques du régime d'emploi du temps de ces jeunes femmes au chapitre de la famille, des études et du travail. En fait, en 2000, les femmes de ce groupe d'âge avaient un revenu moyen légèrement supérieur à 11 000 \$, soit plus de 5 000 \$ de moins par personne qu'en 1981, une fois les effets de l'inflation pris en compte.

À l'opposé, le revenu moyen global des femmes âgées de 25 à 29 ans est demeuré virtuellement inchangé. En 2000, les sources de revenu de ces femmes se chiffraient en moyenne à 21 000 \$, soit un peu moins que la moyenne de 21 700 \$ enregistrée en 1981.

De même, en dépit du fait que les jeunes femmes ont désormais un niveau d'instruction considérablement supérieur à celui de leurs confrères, ces femmes continuent de gagner

moins d'argent que les hommes présentant des caractéristiques semblables, bien que l'écart se comble peu à peu. Par exemple, en 2000, les femmes âgées de 25 à 29 ans et détenant un emploi à temps plein toute l'année affichaient un revenu moyen équivalent à 77 % de celui de leurs homologues de sexe masculin. L'écart est moindre qu'il ne l'était il y a deux décennies; cependant, le ratio des gains entre les femmes et les hommes âgés de 20 à 29 ans et employés à temps plein toute l'année s'élevait à 72 %.

La diminution à long terme de l'écart entre les revenus des femmes et ceux des hommes, survenu au cours des dernières années, est attribuable tant aux augmentations des revenus des femmes qu'aux baisses des revenus des hommes. Par exemple, entre 1975 et 1992, les revenus des femmes travaillant à temps plein toute l'année ont grimpé de près de 20 % une fois pris en compte les effets de l'inflation, tandis que les revenus des hommes ont diminué de quelques dollars durant la même période.

Les femmes âgées de 20 à 24 ans présentent un écart salarial légèrement inférieur à celles de 25 à 29 ans par rapport aux hommes. En 2000, les femmes âgées de 20 à 24 ans travaillant à temps plein toute l'année présentaient des revenus équivalant à 86 % de ceux de leurs homologues masculins, tandis que ce taux s'élevait à 77 % chez les femmes âgées de 25 à 29 ans. En fait, l'écart salarial entre les femmes et les hommes âgés de 20 à 24 ans est inférieur de 10 % à ce qu'il était en 1981, alors que les femmes employées à temps plein toute l'année gagnaient l'équivalent de 76 % du revenu de leurs homologues masculins.

Cette situation tranche avec celle des femmes âgées de 25 à 29 ans, dont l'écart salarial actuel par rapport aux hommes n'est que très légèrement inférieur à ce qu'il était il y a deux décennies. En 2000, les femmes de ce groupe d'âge détenant un emploi à temps plein et à l'année affichaient un revenu moyen équivalent à 75 % de celui de leurs homologues masculins, comparativement à 71 % en 1981.

Même les diplômées universitaires employées à temps plein toute l'année gagnent encore considérablement moins d'argent que leurs homologues de sexe masculin. En fait, en 2000, les diplômées universitaires âgées de 20 à 29 ans et employées à temps plein gagnaient à peine 77 % du revenu de leurs homologues de sexe masculin. L'écart salarial entre les femmes et les hommes ayant un diplôme universitaire est un peu moins prononcé que celui qui s'applique aux personnes dotées d'un niveau d'instruction moindre. Par exemple, cette année-là, ces taux s'élevaient à 70 % chez les personnes possédant un certificat d'études postsecondaires mais non universitaires, et à 60 % pour les personnes seulement diplômées du secondaire.

L'écart salarial entre les femmes et les hommes âgés de 20 à 29 ans persiste, et ce, dans toutes les principales catégories professionnelles. En fait, les femmes de ce groupe d'âge occupant des postes de gestion à temps plein ne gagnaient réellement que 64 % du salaire de leurs confrères, tandis que les femmes exerçant des professions libérales dans les domaines du commerce et des finances gagnaient l'équivalent de 75 % de ceux-ci. Par contre, les femmes âgées de 20 à 29 ans détenant un emploi à temps plein et à l'année dans le domaine des sciences naturelles affichaient un revenu moyen équivalent à 93 % de celui de leurs

homologues masculins, alors que ce taux s'élevait à 85 % chez les professionnelles du domaine des sciences sociales et de la religion.

### **Taux élevé de faible revenu**

Là encore, suivant l'évolution des modèles d'organisation de la famille, des études et du travail chez les jeunes femmes d'aujourd'hui, la part des femmes catégorisées comme vivant d'un faible revenu est aujourd'hui supérieure à ce qu'elle était il y a vingt ans; notons toutefois que les taux de faible revenu de la population globale sont généralement inférieurs à ce qu'ils étaient au début des années 1980. En fait, en 2000, 16 % de l'ensemble des femmes âgées de 20 à 29 ans disposaient d'un revenu inférieur aux seuils de faible revenu (SFR)<sup>4</sup> de Statistique Canada, contre seulement 13 % en 1980. Pourtant, le taux de faible revenu national a chuté d'environ 10 % au cours de la même période.

Les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans sont un peu plus susceptibles de vivre d'un faible revenu que celles âgées de 25 à 29 ans; mentionnons que le taux de faible revenu des deux groupes est supérieur à la moyenne nationale. En 2000, 17 % des femmes âgées de 20 à 24 ans disposaient d'un revenu inférieur aux SFR, tandis que cette proportion s'élevait à 14 % chez les femmes âgées de 25 à 29 ans. De même, le taux de faible revenu des deux groupes a grimpé depuis le début des années 1980. Parmi les femmes âgées de 20 à 24 ans, ce taux a monté de 13 % à 17 %, tandis que les femmes âgées de 25 à 29 ans ont vu le leur passer de 12 % à 14 %.

Les jeunes femmes d'aujourd'hui sont beaucoup plus susceptibles de toucher un faible revenu que les jeunes hommes. En 2000, 16 % des femmes âgées de 20 à 29 ans touchaient de faibles revenus, comparativement à 13 % des hommes du même groupe d'âge. Toutefois, le taux de faible revenu des jeunes femmes a en fait monté à un rythme légèrement inférieur à celui de leurs homologues de sexe masculin durant cette période.

Les femmes vivant seules ou avec des personnes non apparentées forment une grande partie de l'augmentation du taux de faible revenu des femmes âgées de 20 à 29 ans. En fait, en 2000, 43 % de l'ensemble des femmes seules de ce groupe d'âge étaient classées comme touchant un revenu inférieur aux SFR, contre seulement 35 % en 1980.

Les femmes seules âgées de 20 à 24 ans sont particulièrement susceptibles de toucher de faibles revenus. En 2000, plus de la moitié (57 %) des femmes seules de ce groupe d'âge avaient de faibles revenus, contre seulement 43 % deux décennies plus tôt. Pendant ce temps, près de 30 % de toutes les femmes seules âgées de 25 à 29 ans tiraient un revenu inférieur aux SFR, contre à peine 24 % en 1980.

L'augmentation du nombre de jeunes mères monoparentales a également contribué au taux relativement élevé de faible revenu chez les femmes âgées de 20 à 29 ans, bien qu'en réalité, la proportion de mères monoparentales âgées de 20 à 29 ans et catégorisées comme touchant un faible revenu ait brusquement baissé au cours des vingt dernières années. En 2000, par exemple, 30 % de ces familles étaient considérées comme touchant un faible revenu, soit près de la moitié du taux de 58 % enregistré en 1980. Toutefois, le nombre total de familles

monoparentales dirigées par des femmes de ce groupe d'âge ayant plus que triplé durant cette période, le nombre réel de familles disposant de revenus inférieurs aux SFR a presque doublé.

Pendant ce temps, les femmes d'aujourd'hui vivant avec leurs parents, avec un conjoint ou avec d'autres personnes et considérées comme ayant un faible revenu sont très peu nombreuses. De fait, en 2000, à peine 4 % des femmes âgées de 20 à 29 ans touchaient un faible revenu, excluant les chefs de famille monoparentale et les femmes vivant seules. De même, ce taux est légèrement inférieur au taux de 6 % obtenu en 1980.

### **Encore responsable des travaux ménagers**

Il apparaît manifeste que la situation suivante ne semble pas avoir considérablement évolué au cours des vingt-cinq dernières années : les femmes, surtout les mères, passent encore une grande partie de la journée à s'occuper de leur famille et du foyer. Il semble en effet que les jeunes femmes passent de plus en plus de temps à s'occuper de leur famille et de leur foyer, et ce, en dépit du fait qu'un pourcentage croissant de jeunes femmes travaillent à l'extérieur de la maison et qu'elles travaillent plus longtemps. En 1998, par exemple, les femmes mariées, âgées de 20 à 29 ans et ayant au moins un enfant consacraient en moyenne 6,6 heures par jour au travail ménager non rémunéré. Ce chiffre était en fait légèrement supérieur à ce qu'il était chez leurs consœurs une décennie plus tôt; ces dernières consacraient 6,4 heures par jour à ces activités.<sup>5</sup>

L'augmentation s'est révélée encore plus prononcée au niveau du temps que les femmes chefs de familles monoparentales âgées de 20 à 29 ans consacrent aux travaux ménagers non rémunérés : elles y consacrent une heure entière de plus en 1998 qu'en 1986. En outre, les femmes chefs de familles monoparentales âgées de 20 à 29 ans passent une heure de moins par jour à effectuer des travaux ménagers que leurs consœurs mariées ayant des enfants, soit 5,6 heures par jour contre 6,6 heures par jour.

À l'heure actuelle, les jeunes femmes sans enfant consacrent une portion appréciable de leur journée à effectuer des tâches ménagères. En 1998, les femmes mariées et âgées de 20 à 29 ans s'investissaient en moyenne trois heures par jour dans ce type d'activités, bien que ce chiffre soit moins de la moitié que la moyenne de leurs consœurs ayant des enfants. En outre, alors qu'il semble que les femmes mariées ayant des enfants passent de plus en plus de temps à effectuer des tâches ménagères, les femmes mariées et sans enfant de ce groupe d'âge investissent moins de temps dans les travaux ménagers qu'en 1986.



## 5. MIEUX-ÊTRE

### Moins de sommeil

En moyenne, les jeunes femmes d'aujourd'hui consacrent plus de temps qu'auparavant au travail rémunéré et aux activités éducatives, et tout autant aux travaux ménagers; il apparaît donc manifeste qu'elles vont finir par se retrouver à la croisée des chemins, car la journée ne compte toujours que 24 heures. Or, il semble que l'activité qui en souffre le plus est le sommeil. Les femmes âgées de 20 à 29 ans disposent de plus d'une demi-heure de moins qu'une décennie plus tôt pour leurs soins personnels, notamment le sommeil.

Pendant ce temps, le temps libre dont disposent les jeunes femmes est demeuré pratiquement inchangé. En tout, les femmes âgées de 20 à 29 ans profitaient de 4,7 heures de temps libre par jour en 1998, soit presque autant qu'en 1988.

Comme dans le cas de leurs mères, les jeunes femmes ayant un conjoint ou un ou plusieurs enfants à l'heure actuelle disposent de moins de temps libre que leurs consœurs seules et sans enfant. En 1998, les femmes âgées de 20 à 29 ans ayant un conjoint disposaient en moyenne de 4,4 heures de temps libre par jour, contre 5 pour les autres femmes de ce groupe d'âge. Les femmes de ce groupe d'âge ayant un conjoint et des enfants disposent en moyenne de moins de sommeil que les femmes plus âgées.

### Niveaux élevés de stress

Bien qu'il n'existe pas de données historiques sur le stress causé par le manque de temps, une enquête réalisée en 1995 a révélé que les femmes âgées de 20 à 29 ans présentaient les degrés de stress occasionnés par le manque de temps<sup>6</sup> les plus élevés de tous les groupes d'âge. Cette année-là, par exemple, 35 % des femmes âgées de 20 à 24 ans ont fait état d'un grand stress quotidien, comme 34 % des femmes âgées de 25 à 29 ans. En comparaison, seulement 28 % des hommes âgés de 20 à 29 ans se sont déclarés stressés par le manque de temps, tandis que les femmes de groupes d'âges plus élevés avaient une propension moindre au stress : 32 % des femmes âgées de 35 à 44 ans et à peine 22 % de celles âgées de 55 à 64 ans.

Bien que la plupart des jeunes femmes arrivent à surmonter ces stress, une proportion relativement importante d'entre elles ont connu un épisode de dépression clinique. En 1997, l'analyse des résultats obtenus par les femmes âgées de 20 à 29 ans au test de risque de dépression<sup>7</sup> a permis d'établir que 7 % d'entre elles avaient probablement subi un épisode dépressif cette année-là. Ce pourcentage équivaut à près du double du taux obtenu pour les hommes de ce groupe d'âge, dont seulement 3 % ont connu un épisode dépressif durant la même année; ce pourcentage est aussi légèrement supérieur au taux enregistré chez les femmes de plus de 30 ans, dont 5 % ont fait l'objet d'un épisode dépressif en 1997.

Toutefois, bien que les jeunes femmes aient une propension à subir des épisodes de dépression clinique légèrement supérieure à leurs consœurs plus âgées, elles ont tendance à

rester déprimées moins longtemps. En 1997, les femmes âgées de 20 à 29 ans connaissaient des épisodes dépressifs d'une durée moyenne de six semaines, tandis que chez les femmes plus âgées, cette durée s'établissait à sept semaines pour les femmes dans la trentaine et montait jusqu'à dix semaines pour les personnes âgées de 75 ans ou plus.

Bien que les jeunes femmes d'aujourd'hui semblent faire l'objet d'un certain stress, elles sont en fait deux fois moins enclines au suicide que leurs mères ne l'étaient deux décennies plus tôt. En 1999, par exemple, pour chaque tranche de 100 000 femmes âgées de 20 à 29 ans, quatre suicides ont été enregistrés, comparativement à huit en 1979.

En fait, le taux de mortalité global des jeunes femmes a baissé de façon importante depuis deux décennies. En 1999, on a enregistré 34 décès par tranche de 100 000 femmes âgées de 20 à 29 ans, une baisse par rapport au taux de 37 % obtenu en 1979, alors qu'il y a eu 53 décès par tranche de 100 000 femmes de ce groupe d'âge.

Une grande partie de la baisse du taux de mortalité global des jeunes femmes est une conséquence directe de la chute du nombre de décès accidentels, surtout en ce qui a trait aux accidents d'automobile. En 1999, par exemple, il y a eu sept décès liés aux automobiles chez les femmes âgées de 20 à 29 ans, soit la moitié du nombre obtenu en 1979, alors qu'on a enregistré 14 décès de ce type par tranche de 100 000 personnes. En fait, entre 1979 et 1999, les taux de mortalité liés à presque toutes les causes ont chuté dans la population féminine âgée de 20 à 29 ans.

La baisse des taux de mortalité des jeunes femmes d'aujourd'hui, comparativement à leurs consœurs sondées deux décennies plus tôt, reflète en partie la chute considérable du nombre de jeunes fumeuses durant cette période. En 1997, environ 30 % de toutes les femmes âgées de 20 à 29 ans fumaient sur une base quotidienne ou occasionnelle, tandis qu'à la fin des années 1970, c'était le cas de plus de la moitié des femmes de ce groupe d'âge.

### **Violence familiale**

Il n'existe qu'un nombre limité de documents statistiques décrivant la fréquence de la violence conjugale et des autres victimisations connexes chez les Canadiennes des divers groupes d'âge. Il est reconnu que les jeunes femmes sont considérablement plus susceptibles d'être persécutées au foyer que les femmes plus âgées. Selon le Centre canadien de la statistique juridique, les jeunes épouses sont celles qui courent le plus grand risque d'être victimes d'homicide entre conjoints. Par exemple, dans les années 1990, le risque d'homicide entre conjoints chez les femmes dans la vingtaine était plus de deux fois plus élevé que pour les femmes dans la trentaine et dans la quarantaine. Les femmes dans la vingtaine étaient trois fois plus susceptibles que les autres femmes adultes d'être victimes de violence physique au foyer en 1999.

Les anciens époux ou conjoints constituent le plus grand risque de violence pour toutes les femmes, y compris les jeunes. En 1999, 47 % des femmes âgées de 20 à 29 ans ayant un ancien conjoint ou époux ont affirmé que cette personne leur avait causé des mauvais

traitements physiques à au moins une reprise, tandis que c'était le cas de seulement 6 % des femmes ayant un conjoint à l'heure actuelle.

Bien que les jeunes femmes soient plus souvent victimes de violence familiale que les femmes plus âgées, il semble y avoir une tendance à la baisse concernant la fréquence globale de la violence familiale. Entre 1979 et 1998, par exemple, le taux d'homicide entre conjoints contre les femmes a chuté d'environ 50 %. De façon similaire, le Centre canadien de la statistique juridique estime que la fréquence des voies de fait contre les conjointes a diminué d'environ un tiers entre 1993 et 1998. Malheureusement, on ne peut estimer de façon fiable les tendances observées chez les jeunes femmes en raison de la taille relativement petite des échantillons utilisés.

### **Baisse de l'incidence des maladies transmissibles sexuellement**

Les médias ont grandement fait état des dangers de contracter des maladies transmissibles sexuellement, les femmes mariées étant de nos jours moins nombreuses. En fait, la fréquence de la plupart des types de maladies transmissibles sexuellement chez les jeunes femmes a baissé. En 1999, il y a eu 63 cas déclarés de gonococcies diagnostiquées par tranche de 100 000 femmes âgées de 20 à 24 ans, soit à peine un dixième du total de 1980, alors qu'on a enregistré près de 600 infections gonococciques par tranche de 100 000 femmes de ce groupe d'âge. De façon similaire, parmi les femmes âgées de 25 à 29 ans, il y a eu 28 cas de gonococcie déclarés par tranche de 100 000 femmes en 1999, comparativement à près de 300 cas en 1980. Les taux de chlamydia et de syphilis des jeunes femmes ont également chuté au cours des dernières années. Il convient toutefois de remarquer que les données historiques ne remontent qu'au début des années 1990.

Les jeunes femmes d'aujourd'hui sont confrontées à un problème inconnu de leurs mères : le sida. La majorité des femmes sidéennes deviennent infectées durant leur vingtaine. Toutefois, même dans ce groupe d'âge, rares sont les femmes qui contractent cette maladie. Au cours de la décennie précédant 1999, par exemple, près de 750 cas ont été diagnostiqués chez les femmes âgées de 20 à 29 ans. Combinés, ces cas représentent près de 70 p. 100 de toutes les femmes diagnostiquées sidéennes à ce jour. Elles ne composent toutefois que 4 % de tous les cas de sida déclarés au Canada durant la même période. De même, très peu de nouveaux cas de sida sont déclarés chez les femmes de ce groupe d'âge.<sup>8</sup>

## 6. DIVERSITÉ

### Les expériences varient

La cohorte des jeunes femmes adultes, à l'instar de la population canadienne, s'enrichit d'une diversité sans cesse croissante. Bien que les jeunes femmes faisant partie de populations minoritaires comme les immigrantes, les minorités visibles ou les Autochtones partagent de nombreuses caractéristiques avec d'autres jeunes femmes, elles ont aussi vécu des expériences différentes de celles de la population en général. En effet, les femmes de ces groupes d'âge peuvent être confrontées à des barrières du fait du double désavantage que représentent leur sexe et leur origine.

Les jeunes femmes comptent une population immigrante en pleine croissance, comme la population en général. En 1996, par exemple, les immigrantes au pays représentaient 15 % de toutes les femmes âgées de 20 à 29 ans, contre seulement 12 % en 1981. Mentionnons par ailleurs qu'au cours des deux dernières décennies, le taux d'immigration a augmenté de façon plus prononcée chez les jeunes femmes que dans la population en général, au sein de laquelle les immigrants ont vu leur part monter de 16 % en 1981 à 17 % en 1996.

Tout comme la population immigrante canadienne en général, la plupart des immigrantes âgées de 20 à 29 ans se sont établies en Ontario ou en Colombie-Britannique. En 1996, 73 % de toutes les immigrantes de ce groupe d'âge vivaient dans une de ces deux provinces, dont 54 % en Ontario et 18 % en Colombie-Britannique. Cette année-là, 22 % de l'ensemble des femmes âgées de 20 à 29 ans vivant en Ontario étaient immigrantes, contre 21 % en Colombie-Britannique et seulement 9 % dans le reste du pays.

De même, plus de la moitié de toutes les immigrantes au Canada âgées de 20 à 29 ans vivent soit à Vancouver, soit à Toronto. En 1996, 55 % de toutes les femmes âgées de 20 à 29 ans faisant partie d'une minorité visible habitaient dans une de ces deux zones métropolitaines; cette année-là, 40 % d'entre elles résidaient à Toronto, tandis que 15 % vivaient à Vancouver. En tout, 37 % de toutes les femmes âgées de 20 à 29 ans habitant à Toronto en 1996 étaient des immigrantes; à Vancouver, ce taux s'élevait à 32 %.

La plupart des indicateurs socio-économiques révèlent que les jeunes immigrantes ne se portent pas aussi bien que les autres jeunes femmes dans la population en général. En 1996, par exemple, seulement 57 % des immigrantes âgées de 20 à 29 ans faisaient partie de la main-d'oeuvre rémunérée, alors que ce taux est supérieur de 10 % dans la population féminine totale de ce groupe d'âge. Pendant ce temps, le taux de chômage et le taux de faible revenu des jeunes immigrantes âgées de 20 à 29 ans s'établissaient à plus du double des taux enregistrés dans la population féminine globale de ce groupe d'âge en 1996. Cette année-là, le taux de chômage des immigrantes âgées de 20 à 29 ans faisant partie de la population active s'élevait à 17 %, tandis que 36 % de l'ensemble des femmes de ce groupe d'âge étaient considérées comme à faible revenu.

Une partie de ces différences est attribuable au fait que la plupart des jeunes immigrantes viennent d'arriver au pays et ne sont pas encore établies au Canada. Par contre, les jeunes

immigrantes d'aujourd'hui ne se portent pas aussi bien que celles du début des années 1980. En 1996, par exemple, 58 % des immigrantes âgées de 20 à 29 ans faisaient partie de la main-d'oeuvre rémunérée, une baisse par rapport au taux de 67 % enregistré en 1967. Fait contrastant, le taux de chômage des jeunes immigrantes en 1996 (17 %) s'établissait à plus du double du taux obtenu en 1981 (8 %), alors que le taux de faible revenu est monté de 20 % à 36 % durant la même période.

L'augmentation des taux d'immigration survenue au cours des dernières décennies a été accompagnée de changements importants concernant les pays d'origine des immigrants au Canada. En particulier, la majorité des immigrants qui arrivent au Canada aujourd'hui proviennent d'Asie et du Moyen-Orient, tandis que dans le passé, les plus grands mouvements d'immigration provenaient du Royaume-Uni et d'Europe. L'augmentation de la proportion de Canadiennes et de Canadiens appartenant à un groupe minoritaire visible est une conséquence directe de ce phénomène. En 1996, par exemple, 14 % des femmes âgées de 20 à 29 étaient membres d'une minorité visible, contre seulement 6 % en 1986.

Comme dans la population féminine immigrante âgée de 20 à 29 ans, la vaste majorité des femmes de ce groupe d'âge appartenant à une minorité visible résident en Ontario ou en Colombie-Britannique. En fait, en 1996, 74 % de l'ensemble des femmes âgées de 20 à 29 ans issues de minorités visibles vivaient soit en Ontario (53 %), soit en Colombie-Britannique (23 %). Cette année-là, 23 % de l'ensemble des femmes âgées de 20 à 29 ans vivant en Colombie-Britannique étaient immigrantes, contre 21 % en Ontario et seulement 8 % dans le reste du pays.

Là encore, comme dans la population immigrante en général, une importante majorité de femmes de groupes minoritaires visibles âgées de 20 à 29 ans habitaient à Toronto ou à Vancouver. En 1996, 60 % de toutes les femmes âgées de 20 à 29 ans faisant partie d'une minorité visible vivaient dans une de ces deux zones métropolitaines, soit 40 % à Toronto et 18 % à Vancouver. La même année, 35 % de toutes les femmes âgées de 20 à 29 ans et résidant à Toronto ou à Vancouver faisaient partie d'une minorité visible.

Compte tenu que les femmes issues de minorités visibles et âgées de 20 à 29 ans sont en grande partie, et non en totalité, des immigrantes, le profil socio-économique des femmes de ce groupe d'âge membres de minorités visibles est semblable à celui des immigrantes âgées de 20 à 29 ans. En particulier, seulement 53 % des femmes de ce groupe d'âge issues de minorités visibles avaient un emploi en 1996, taux largement inférieur à celui de la population en général, et les personnes de cette catégorie affichaient un taux de chômage (19 %) de loin supérieur à celui de la population globale. De façon similaire, quelque 41 % de ces femmes étaient classées comme touchant un faible revenu.

Le tableau est encore plus sombre chez les jeunes autochtones de sexe féminin. Plus de la moitié (51 %) des femmes autochtones âgées de 20 à 29 ans disposaient d'un faible revenu en 1996, tandis que 26 % d'entre elles étaient sans emploi. Là encore, ces proportions sont largement supérieures à celles de la population non autochtone. Elles sont également supérieures à celles de la population de jeunes femmes autochtones en 1981, alors que 38 % de ces dernières étaient considérées comme vivant d'un faible revenu et 18 % étaient sans emploi.

Les jeunes femmes autochtones représentent une part considérablement inférieure à celle des immigrantes au sein de la population féminine âgée de 20 à 29 ans. En 1996, 3,6 % de toutes les femmes de ce groupe d'âge ont déclaré appartenir à un groupe autochtone. La part des femmes autochtones dans la jeune population féminine est en hausse par rapport au taux légèrement supérieur à 2 % enregistré en 1981.

## CONCLUSION

Les données rassemblées dans le présent document suggèrent que de 1976 à 2001, les vies des femmes âgées de 20 à 24 ans ont subi des changements beaucoup plus radicaux que leurs consoeurs plus âgées. En 1976, plus de la moitié des femmes âgées de 20 à 24 ans vivaient avec un conjoint et avaient eu des enfants. En 2001, ce n'était plus le cas que d'un quart des femmes de ce groupe d'âge. En fait, les données révèlent qu'en 2003, un grand nombre d'entre elles vivaient encore à la maison avec leurs parents ou poursuivaient leurs études.

Chez les femmes âgées de 25 à 29 ans, la situation est quelque peu différente. Les données recueillies en 2001 montrent que bon nombre d'entre elles ont quitté le domicile familial et ont eu des enfants, bien qu'elles soient encore moins enclines à le faire que leurs consoeurs en 1976. En 2001, la majorité des femmes âgées de 25 à 29 ans, y compris celles ayant des enfants d'âge préscolaire, occupaient des emplois à l'extérieur de la maison.

Les jeunes femmes d'aujourd'hui ont beaucoup plus d'occupations et de responsabilités que leurs mères n'en avaient en 1976. Une grande partie de la plus jeune cohorte travaille à temps partiel tout en poursuivant ses études, tandis que les femmes du groupe d'âge supérieur ayant eu des enfants travaillent et font partie de la main-d'oeuvre rémunérée. Pendant ce temps, elles continuent d'être largement responsables de tâches comme la cuisine, le nettoyage et la garde d'enfants, et effectuent d'autres nombreux travaux ménagers non rémunérés.

À plusieurs égards, les jeunes femmes d'aujourd'hui se portent beaucoup mieux que leurs mères 25 ans plus tôt. Elles sont mieux éduquées et peuvent choisir parmi un plus grand éventail de choix de vie, de carrières et d'occupations. Par conséquent, les attentes à leur égard sont bien plus élevées, qu'il s'agisse d'elles-mêmes, de leurs amis, de leurs familles et de la société en général. On s'attend à ce qu'elles mènent une carrière respectée, fassent beaucoup d'argent, éduquent des enfants intelligents et biens élevés, et ce, tout en s'occupant de la maison et en plaisant à leur conjoint. Il n'est pas surprenant de constater que ces femmes font état de niveaux élevés de stress et se sentent limitées par le manque de temps.

Bien que les jeunes femmes aient réalisé d'énormes progrès en termes de niveau d'instruction, bon nombre d'entre elles sont encore cloisonnées dans des emplois faisant partie du « ghetto rose », composé de groupes professionnels traditionnellement perçus comme convenant aux femmes, comme le travail de bureau et le travail administratif. De plus, même dans les occupations sans discrimination sexuelle, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes.

En outre, les plus éduquées de ces femmes sont nombreuses à commencer leur vie professionnelle accablées par des dettes élevées contractées par suite de prêts étudiants. Dans de nombreux cas, le remboursement de ces prêts peut s'échelonner sur plusieurs années. Concernant leur santé, il ne fait aucun doute que les jeunes femmes d'aujourd'hui vont beaucoup mieux que leurs mères. La médecine a fait des progrès et permet de mieux traiter certaines maladies et conditions chroniques. Par contre, les jeunes femmes d'aujourd'hui sont confrontées à des défis inconnus de leurs mères. En 1976, personne

n'avait entendu parler du sida. Aujourd'hui, il s'agit d'un risque auxquels s'exposent toutes les personnes actives sexuellement. En fait, la liberté sexuelle accrue dont profitent les jeunes femmes comporte de nouveaux risques et de nouveaux défis : des décisions s'imposent en matière de sexualité, de contraception, d'avortement et de maladies transmissibles sexuellement. Il y a vingt-cinq ans, alors que les femmes disposaient de moins de choix, ces problèmes n'existaient pas.



## NOTES EN FIN D'OUVRAGE

<sup>1</sup> Ce n'est que depuis 1981 que les données liées à la proportion de femmes vivant avec un conjoint sont décomposées en fonction du nombre de femmes mariées et de conjointes de fait.

<sup>2</sup> Les nombres totaux d'inscriptions utilisés aux fins de la comparaison remontent uniquement jusqu'à 1983-1984. Les données relatives à l'inscription aux collèges communautaires lors des années précédentes ne sont pas disponibles.

<sup>3</sup> Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés. Pour obtenir une analyse des résultats, consulter l'article de Warren Clark intitulé « Le remboursement des prêts étudiants », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada — N° 11-008 au catalogue (Hiver 1998).

<sup>4</sup> Les SFR de Statistique Canada sont utilisés aux fins de la classification des familles et des personnes seules dans des groupes de « faible revenu » et « autres ». Les familles et les personnes seules sont considérées à faible revenu si elles dépensent en moyenne une part de leurs revenus avant impôts supérieure d'au moins 20 % à la moyenne canadienne pour se nourrir, se vêtir et se loger. En utilisant 1992 comme année de base, les personnes et les familles dont les revenus s'inscrivent sous les SFR consacrent habituellement plus de 54,7 % de leurs revenus à la satisfaction de ces besoins; elles sont considérées comme en situation difficile. Le nombre de personnes faisant partie de la famille et la taille de la zone rurale ou urbaine où réside la famille sont également pris en compte. Notons toutefois que les SFR de Statistique Canada ne constituent pas des seuils de pauvreté officiels. Ils n'ont pas été reconnus en tant que tels et Statistique Canada n'encourage pas leur utilisation à cette fin.

<sup>5</sup> Les premières données comparatives pour déterminer les tendances actuelles datent de 1986.

<sup>6</sup> Il a été déterminé que les personnes ayant répondu par l'affirmative à sept des dix questions sur le stress causé par le temps sont très stressées par le temps.

<sup>7</sup> Les notes relatives à la dépression ont été établies en fonction des réponses données à 27 questions et d'un algorithme de notation qui établit la probabilité de souffrir d'un grave épisode dépressif. Les personnes classées comme déprimées sont considérées comme ayant au moins 90 % de chances d'être en proie à un tel épisode.

<sup>8</sup> Il est toutefois possible qu'en raison de l'intervalle de dix ans ou plus qui s'écoule entre l'infection au VIH et la manifestation du sida, le nombre de cas déclarés ne représente pas nécessairement l'ampleur du problème de façon fidèle, car ce total ne comprend pas le nombre de jeunes femmes porteuses du VIH qui sont susceptibles de contracter la maladie.